

INTERVENTION YVON MARTINET

DU 14 DECEMBRE 2009

- 1/ Remerciements au Bâtonnier pour le soutien aux Commissions Ouvertes, dont la Commission HSE
 - 2/ Comme à l'accoutumée, en fin d'année, à la suite de « Une vérité qui dérange » (Al Gore), de la 11^{ème} Heure (Di Caprio), nous faisons un petit cadeau de Noël avec ce film de Monsieur Jaud
 - 3/ Ce film s'inscrit dans le cadre des travaux post-Grenelle que nous menons dans la Commission, notamment sur le projet du Gouvernement de passer de 1 % à 20 % l'alimentation bio dans les cantines scolaires en 4 ans d'ici la fin 2012
 - 4/ Ce film a été récompensé et il a eu le soutien de Jean-Louis Borloo, notamment pour le travail concret dans le petit village du Gard (Barjac) de la formule « le peu qu'on peut faire, le très peu qu'on peut faire, il faut le faire » (Théodore Monod)
 - 5/ Que bien entendu, comme d'habitude, lorsque nous projetons ce film, il y a des confrères qui écrivent qu'il y a des partis pris, qui sont injustifiés dans une œuvre de l'esprit comme celle-là
- C'est tout-à-fait le principe de l'esprit et d'une œuvre engagée, et c'est la raison pour laquelle nous n'avons jamais de débat autour des films précédents, pas plus ce soir parce que, que ce soit sur le réchauffement climatique ou la pollution, certains de nos confrères ne partagent pas les points de vue d'Al Gore ou de Di Caprio ou ici de Monsieur Jaud.

C'est comme ça et c'est normal dans un Barreau pluriel comme le nôtre.

Il n'en demeure pas moins que le film est vecteur à la fois de désespoir sur les drames santé-environnement liés notamment aux pesticides utilisés en agriculture intensive, mais aussi vecteur d'espoir sur faire ici et maintenant en conscience de choix qui transforment profondément la vie en commun

- 6/ C'est pourquoi je remercie de nouveau Monsieur le Bâtonnier d'apporter son soutien à notre Commission car nous essayons, à travers nos travaux, de promouvoir ce rôle de conscience que notre Bâtonnier a lui-même, durant tout son Bâtonnat, porté sur tous les sujets qu'il a eu à défendre en tant que sentinelle des droits et des libertés, ce qui lui a valu d'être magnifiquement réélu dès la premier tour de nos élections professionnelles mardi 8 décembre dernier.

Bonne trêve de Noël à toutes et à tous et encore un immense merci Monsieur le Bâtonnier.